

Compte rendu de la séance du 16 juin 2020

République française
Département du Lot

COMMUNE DE CARENNAC

Séance du 16 juin 2020

Membres en exercice : 8	Date de la convocation: 12/06/2020 <i>L'an deux mille vingt et le seize juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Georges LABOUDIE</i>
Présents : 6	Présents : Georges LABOUDIE, Jean-Christophe CID, Mireille BENNET, Nicole CAYRE, Colette PROENCA, Francis LEONARD
Votants: 6	
Pour: 6	Représentés:
Contre: 0	Excusés:
Abstentions: 0	Absents: Joël DELPEYROUX, Pascal ARMANDO
	Secrétaire de séance: Nicole CAYRE

Secrétaire de la séance : Nicole CAYRE

Ordre du jour:

1. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020
2. Contrat à Durée Déterminée pour besoin saisonnier
3. Questions diverses

Délibérations du conseil:

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020 (DE 2020 027)

- **Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020**

Libellés	Bases d'imposition prévisionnelles 2020	Taux de Vote	Produits correspondants
Taxe d'Habitation			
Taxe Foncière (Bâti)	454 100	17.83	80 966
Taxe Foncière (Non Bâti)	25 600	179.79	46 026

- ◆ Produit fiscal attendu 126 992
- ◆ Total 126 992
- ◆ Produit résultant des Taux de vote et produit fiscal attendu au titre de 2020 126 992

Le Conseil vote :

- Voix pour : 6
- Voix Contre : 0
- Abstention: 0

Contrat à Durée Déterminée pour besoin saisonnier (DE 2020 028)

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que l'agent communal gérant de l'Agence Postale de Carennac prend des vacances, aussi, Carennac étant une commune touristique, il est nécessaire de maintenir l'Agence Postale ouverte d'où la nécessité d'embaucher en CDD pour besoin saisonnier.

De plus, dans le cadre de la convention de services partagés avec la Commune de Bétaille, cet agent recruté en CDD, fera également le remplacement à l'Agence Postale de Bétaille durant la période de congé.

Au vue de sa candidature, Monsieur Le Maire propose que Mademoiselle Clémentine BERNARD soit engagée en tant qu'agent contractuel en qualité de d'Adjoint Administratif de catégorie C, à temps non complet pour assurer les fonctions suivantes : Gérance de l'Agence Postale Communale du 17/06/2020 au 30/08/2020

Mademoiselle Clémentine BERNARD recevra une rémunération mensuelle sur la base de l'indice brut 326, indice majoré 348.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à

Voix pour : 6
Voix Contre : 0
Absention : 0

autorise l'embauche d'un CDD pour besoin saisonnier du 17/06/2020 au 30/08/2020

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

*Fait à Carennac le 16 Juin 2020
Le Maire
Georges LABOUDIE*

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication